

Fédération Départementale des Chasseurs de Haute Marne

Assemblée Générale 2024



TARIFS 2024/2025

TIMBRES

Timbre fédéral	89.00 €
Timbre fédéral Temporaire - 9 jours	44.00 €
Timbre fédéral Temporaire - 3 jours	22.00 €

ADHESION TERRITOIRE

Cotisation à l'hectare calculée sur la base de la surface déclarée pour le plan de chasse SAI – sachant qu'un hectare de bois équivaut à 5 hectares de plaine. Les surfaces seront cumulées pour les titulaires de plusieurs arrêtés d'attribution sous une même entité.

0 à 100 ha	50 €
100,01 ha à 300 ha	60 €
300,01 ha à 600 ha	80 €
600,01 ha à 1000 ha	150 €
1000,01 ha à 1500 ha	250 €
1500,01 ha à 2500 ha	500 €
> de 2500 ha	1000 €

CONTRAT DE SERVICES

Bois ou plaine	= 0,10 €/ha
Etang 0 à 50 ha	= 0,80 €/ha
Etang 51 à 100 ha	= 0,40 €/ha
Etang > à 101 ha	= 0,30 €/ha

PRIX DES BRACELETS CERVIDES et SANGLIERS

Catégorie	TOTAL
Cerf CEM	380 €
Cerf CEF	125 €
Cerf CEFJ	100 €
Chevreuril CHI	20 €

Catégorie	TOTAL
DAIM	25 €
MOUFLON	25 €
Bracelet parc/enclos	10 €

VOTE ELECTRONIQUE :

Pour =

Contre =

Abstention =